



ANIÈRES

Page 33 - Création d'une nouvelle commission :
La commission "ad hoc Bourses" a été créée le 4 mars 2019 pour l'étude d'un nouveau règlement relatif à l'attribution de bourses. Toutefois, la procédure est en cours et le Conseil municipal devra délibérer pour ce règlement qui n'entrera en vigueur qu'après le délai référendaire. Une information complète sera faite à la population en temps opportun.
Antoine Barde, Maire

Agenda

PAGE 4

Rétrospective

PAGE 10

Projets & Décisions

PAGE 26

CÔTÉ ANIÈRES

SOMMAIRE

LA VIE À ANIÈRES

ÉDITO	3
AGENDA	4
NEWS	6
RÉTROSPECTIVE	10
COUP DE CHAPEAU	13
LES EXPOS À LA GALERIE	24

LA VIE POLITIQUE

PROJETS & DÉCISIONS	26
FINANCES COMMUNALES	35

LA VIE PRATIQUE

INFOS PRATIQUES	38
-----------------------	----

ZOOM SUR

« ÊTRE ET AVOIR », CONJUGUER 42 ANS D'ENSEIGNEMENT À ANIÈRES	40
PROJET EN ÉQUATEUR	42
TROIS ANIÉROIS DANS LE FREERIDE JUNIOR TOUR	42
PETITE POUBELLE VERTE	43
RÈGLEMENT DES PLAGES D'ANIÈRES	43

IMPRESSUM

Édité par
la commune d'Anières
Route de la Côte-d'Or 1
1247 Anières
T +41 22 751 11 45
F +41 22 751 28 61
info@anieres.ch
anieres.ch

Parution
Semestrielle
Impression
Printissimo SA
Tiré à 1'200 exemplaires
Imprimé sur papier offset
120 gr certifié FSC

**Rédaction et
Coordination**
Marcela Apothéloz

Conception
S agence

Photo de couverture
Claude Eyraud

Photos
Administration communale
Marc Guillemain
Anières Bouge
Troc d'Anières
La T'Anières
Seniors Aniérois
FC CoHerAn
Radiancé35
Bertrand Carlier
Google Maps
Bruno Widmer (FIFDH)
Bruno Emidio (FIFDH)
Fondation L'Astural



ÉDITO

Anières, une Commune engagée

Chères Aniéroises, chers Aniérois,

Suite à mon absence pour raisons de santé, je me réjouis d'être à nouveau opérationnel afin de poursuivre une politique de développement à la fois ambitieuse, rigoureuse et concertée, faite de projets qui, je le souhaite, pourront être réalisés à moyen terme.

Je tiens ici à réitérer mes remerciements aux Administrateurs provisoires qui ont tenu les rênes durant cette période.

Dans le cadre de la révision du Plan directeur communal (PDCom) la concertation bat son plein. Là aussi l'avis de chaque habitant compte pour dessiner les contours du développement territorial de notre Commune pour la prochaine décennie. L'Exécutif attache une importance particulière à favoriser la qualité de vie à Anières en dessinant la commune d'Anières de demain. Grâce à une analyse éclairée de ses mandataires et en dialogue avec tous les citoyens à travers les différentes activités organisées telles que le safari villageois, les ateliers participatifs ou encore la marche exploratoire nocturne (Plan Lumière), le projet qui sera proposé sera le résultat d'une concertation large tout en assurant un développement urbanistique harmonieux incluant des infrastructures communales adéquates.

« Il n'y a pas de réussite facile ni d'échecs définitifs » écrivait Marcel Proust !

Face aux difficultés croissantes de la mobilité dans notre canton, l'innovation doit guider nos futures réflexions en la matière. En conséquence les autorités aniéroises continueront à travailler sur cet important sujet.

Par ailleurs, la commune d'Anières, détentrice du label « Cité de l'énergie », est déjà engagée dans une démarche active en faveur de l'efficacité énergétique et de l'environnement et souhaite renforcer ses actions sur le long terme avec des projets tels que la mise en place d'un chauffage à distance et la réalisation d'enveloppes thermiques pour les plus anciens bâtiments communaux.

Les efforts de collaboration intercommunale se poursuivent également pour développer des synergies sur différents dossiers, tels que celui du renforcement de la sécurité par le biais d'une surveillance accrue des communes de CoHerAn.

Enfin, l'Exécutif souhaite présenter prochainement à la population les principaux projets en cours et la révision du PDCom. Une première séance publique qui traitera en particulier la restitution de la concertation et de la médiation aura lieu le 19 juin prochain à la salle communale.

J'espère que vous aurez du plaisir à parcourir cette édition estivale de notre journal communal et je me réjouis de vous retrouver lors de notre incontournable célébration du 1^{er} août, pour celles et ceux d'entre vous qui ne seront pas en vacances.

Je vous souhaite une bonne lecture et un très bel été, à toutes et à tous !

ANTOINE
BARDE,
MAIRE



AGENDA

De juin à décembre 2019

La commune d'Anières organise de nombreuses manifestations au cours de l'année. Retrouvez l'intégralité des photos sur le site internet !

ÉTÉ 2019

TOURNOI DE L'ÉCOLE DE TENNIS

26 JUIN

Organisation Tennis Club d'Anières
+ d'infos sur tcanieres.ch



PROMOTIONS

DE L'ÉCOLE

28 JUIN dès 18h00

Groupe scolaire – Dès 15h45, lâcher de ballons avec l'APEA – Dès 18h00, cortège des élèves et soirée.

+ d'infos sur anieres.ch

STAGES DE TENNIS ENFANTS & ADULTES

JUILLET-AOÛT 18h00

Tennis Club d'Anières.

+ d'infos sur tcanieres.ch

SPECTACLE DE FIN DE STAGE

5 JUILLET 18h30

« Musique et Scène »
au Foyer d'Anières
Organisation Association Coherence

+ d'infos sur coherence.ch



FÊTE NATIONALE

1^{er} AOÛT dès 17h00

Terrain agricole – Route de Chevrens
angle route de Sous-Chevrens.

+ d'infos sur anieres.ch



AJAFEST 19

2-3 AOÛT

2^e édition du festival organisé à Anières par l'Association des Jeunes Aniérais.

+ d'infos sur [Facebook Ajafest19](https://www.facebook.com/Ajafest19)



30^e GYMKHANA

D'ANIÈRES

24-25 AOÛT

Course auto et moto sur circuit champêtre tracé et balisé par des tonneaux.

Chemin des Ambys.
Pour les plus jeunes, Gymkhana « vélos ». Animations, restauration, soirée du samedi et feu d'artifice.

+ d'infos sur gymkhana.ch



CAFÉ-CROISSANTS APEA

26 AOÛT

L'Association des parents d'élèves d'Anières organise un café-croissants le jour de la rentrée scolaire à l'école.

+ d'infos sur anieres.ch

COURS DE MINI-TENNIS

28 AOÛT – 16 OCTOBRE

Organisation Tennis Club d'Anières

+ d'infos sur tcanieres.ch

AUTOMNE 2019

TOURNOI INTERNE RADO

31 AOÛT-29 SEPTEMBRE

Tennis Club d'Anières.

+ d'infos sur tcanieres.ch



VIDE-GRENIERS

1^{er} SEPTEMBRE 10h00-15h00

Préau de l'école d'Anières, rue Centrale – Prix de l'emplacement (env. 2 x 3 m) avec table: CHF 20.–. Petite restauration sur place.

INSCRIPTIONS OUVERTES!
sur videgreniers1247@gmail.com



SORTIE DES AÎNÉS

COHERAN

10 SEPTEMBRE

Escapade en bateau pour tous les seniors des communes de CoHerAn, organisée cette année par la commune de Corsier.

+ d'infos sur anieres.ch

TOURNOI TENNIS-PÉTANQUE

15 SEPTEMBRE

Tennis Club d'Anières et Pétanque d'Anières.

+ d'infos sur tcanieres.ch

ÉLECTION ANIÈRES

15 SEPTEMBRE

Premier tour de l'élection complémentaire d'un-e Adjoint-e au Maire de la commune d'Anières

+ d'infos sur ge.ch/elections/20190915/Anieres

COHERAN & CO FUN RUN

29 SEPTEMBRE

L'Association « Anières Bouge » vous invite à participer à la 10^e édition de ce rendez-vous sportif automnal. Pour aider en tant que bénévole, contacter Mme Claudine Hentsch:

079 347 60 35 ou claudinehentsch@me.com
+ d'infos sur anieres.ch

CONCERT DE MUSIQUE TRADITIONNELLE CORSE

OCTOBRE

Salle communale d'Anières.

+ d'infos sur anieres.ch

TOURNOI DE TENNIS JUNIORS « COUPE COHERAN »

5-6 OCTOBRE

Tennis Club d'Anières.

+ d'infos sur tcanieres.ch

TROC D'AUTOMNE

12 OCTOBRE 9h30-13h30

Salle communale d'Anières – Renseignements et inscriptions dès le 24 septembre 2019.

Inscriptions sur troc.anieres@gmail.com

REPAS DE SOUTIEN DU FC COHERAN

2 NOVEMBRE dès 19h00

à la salle communale de Corsier
« SPÉCIAL 10 ANS ».

+ d'infos sur fccoheran.ch

TOURNOI DE TENNIS DE L'ESCALADE

3-4-5 DÉCEMBRE

Tennis Club d'Anières.

+ d'infos sur tcanieres.ch



FÊTE DE L'ESCALADE

6 DÉCEMBRE dès 18h30

Salle communale d'Anières – Cortège des enfants déguisés dans le village.

+ d'infos sur anieres.ch

NEWS

1^{er} Août



**FÊTE
DU 1^{ER} AOÛT 2019**
**TERRAIN AGRICOLE À LA SORTIE
DU HAMEAU DE CHEVRENS DÈS 17H00**

© Maron

LIVRE « C'EST LA LUTTE FINALE »
de Xavier Casile, photos de Karine Bauzin

Il retrace en photos la manifestation de la lutte suisse à Anières et sera en vente lors de la fête du 1^{er} août au prix de CHF 19.- .

Un joli clin d'œil à ce magnifique week-end sportif aniérois.

Dès cet été, ce livre sera également en vente chez Fnac, Payot et les librairies touristiques et de montagne.



Anières Ebike



4 vélos électriques sont mis à disposition des habitants de la Commune depuis l'été 2018. La borne de location « libre-service » est située sur la route de la Côte-d'Or, vers le préau de l'école. Le service est accessible 7/7 jours.

La location se fait via l'application Smartphone Anières ebike.

CHF 2.- lors de l'inscription sur l'application puis CHF 1.-/heure. Location d'un vélo maximum par compte et pour une durée d'utilisation consécutive de 12 heures maximum.

Un badge général peut aussi être demandé à la Mairie – à retirer et ramener aux horaires d'ouverture habituels.

L'accès au service est possible à partir de 16 ans révolus (abonnement souscrit par le tuteur légal ou sous sa responsabilité).

Un service de maintenance est effectué par le service technique intercommunal et un carnet d'entretien est complété à chaque intervention et pour chaque vélo.

Les 4 vélos ont été récemment équipés d'un système Nexus (passage de vitesses intégré) qui permet un changement des vitesses même à l'arrêt et présente de nombreux avantages puisque tous les éléments composants la transmission sont intégrés au moyeu : le système nécessite peu d'entretien et on ne peut pas dérailler. Plus grand confort, plus de sécurité et une usure réduite du système de transmission.

Rappel : Le port du casque est vivement recommandé !

UTILISATION EBIKE SHARING DE JUIN 2018 À FIN AVRIL 2019 EN QUELQUES CHIFFRES

• 85 utilisateurs inscrits	
• 269 emprunts	
• Durée totale des emprunts	845 heures
• Total global facturé aux usagers	CHF 679.-
• Durée moyenne des emprunts	3,4 heures
• Prix moyen d'un emprunt	CHF 2.53
• 4 tickets de maintenance résolus	
• Disponibilité du service	95 %
• Disponibilité de la borne de location	100 %
• Utilisation des vélos	50 749,83 min
• Coût moyen par utilisateur	CHF 13.53
• Coût moyen par heure	CHF 0.07
• Coût moyen par emprunt	CHF 2.87
• Durée moyenne du trajet	188,65 min
• Location à l'heure	100 %



Anières au Grand Prix de Moto2

Le 19 mai dernier, le pilote espagnol de l'écurie Marc VDS, Alex Marquez s'impose au Grand Prix de France en Moto2 en arborant les couleurs aniéroides rappelant la commune de cœur de M. Marc van der Straten, d'origine belge.

Fresque au foyer d'Anières

Rencontre avec les instigatrices de ce projet :

PASCALE ESCHER, ASSISTANTE SOCIALE EN INTERVENTION COLLECTIVE AU FOYER D'ANIÈRES

ALEXANDRA KOBEL, RESPONSABLE CLASSES D'ACCUEIL ET LIENS AVEC LE FOYER D'ANIÈRES



Ce projet est le fruit d'une étroite collaboration entre l'école et le Foyer d'Anières qui a été mise en place déjà depuis une dizaine d'années.

Les élèves de l'école d'Anières et leurs camarades des classes d'accueil ont réalisé une magnifique fresque murale à la salle polyvalente du Foyer de l'Hospice général à Anières qui a été inaugurée le 9 avril dernier en présence de nombreux parents d'élèves.

La fresque représente le plus beau village imaginé par les enfants de la Commune. Toutes les classes des divisions élémentaire et moyenne ont dessiné un village. Après une première sélection de 10 dessins, un dessin a été choisi.

A partir du mois de janvier de cette année, une classe par semaine est allée au Centre d'hébergement collectif d'Anières pour peindre directement sur le mur selon le modèle du dessin choisi, laissant libre cours à l'interprétation des peintres en herbe mais guidés et encadrés par la professeure d'arts visuels de l'école, Viviane Doublet. Les artistes ont même pu laisser une trace de leur passage avec l'empreinte de leurs mains.



A.K.: « Avec Pascale Escher, nous sommes en contact 2 à 3 fois par semaine. Diverses activités sont organisées en collaboration avec l'Hospice général, telles que la chasse aux œufs suivie d'un goûter, des sorties en commun et autres. Ce lien entre l'école et le Foyer d'Anières est la meilleure méthode d'intégration pour les enfants des migrants », ajoute-t-elle.

P.E. INDIQUE: « Je suis en charge des activités tous les mercredis après-midi au sein du Foyer d'Anières ce qui me permet d'échanger, discuter et communiquer mais surtout de faire le lien et le suivi avec l'école d'Anières. Nous organisons diverses activités pour mettre en valeur les échanges autour des coutumes des pays des résidents et de la Suisse, afin de permettre à chacun d'avoir une meilleure connaissance de « l'autre », donc une meilleure compréhension de « l'autre ». »

Tous les 2 ans, l'école et le Foyer organisent un grand événement.

P.E.: « Dans le cadre de la semaine contre le racisme, en mars 2016, les enfants du Foyer et les élèves aniérois ont réalisé des panneaux pour montrer les habitations, les animaux, la nourriture, les vêtements et les paysages de différents pays qui ont décoré le hall d'entrée du Foyer d'Anières. Une exposition photos a aussi illustré le racisme et la différence vus par les enfants avec de petites mises en scène, telles qu'un visage avec les deux couleurs de peau, des mains qui s'entremêlent ou encore un enfant pointé du doigt et mis de côté. Des photos pour évoquer la différence et l'intolérance. Au préalable, au sein de l'école des explications ont été données sur les termes « Réfugié politique, économique, climatique » avec des témoignages poignants du vécu de certains enfants résidents du Foyer ».

A.K.: « En mars 2017, le spectacle de l'école « Au-delà des différences » en coopération avec le Foyer s'est attaché à montrer ce qui nous rassemble et à aller plus loin que les différences. Un projet d'échange et de partage où les classes ont pu suivre des ateliers de danse, de théâtre ou de langues et ainsi se familiariser avec d'autres coutumes au travers d'une petite chanson ou d'une danse. »

P.E.: « Enfin, une présentation des locaux du Foyer fin 2018, via un Power point, a permis aux élèves de visualiser le centre d'hébergement d'Anières et de voir ainsi où vivaient leurs copains et copines de classe. On leur a expliqué de quels pays étaient originaires les résidents. Puis on leur a montré que chaque famille a une chambre et la cuisine et les sanitaires en commun. Une petite fille s'est alors exclamée : « Ben, dis donc, moi j'ai ma propre chambre et ma propre salle de bains... »

Un petit-déjeuner commun a aussi été organisé afin que les enfants prennent de bonnes habitudes. Certains enfants du Foyer ne prenaient pas le petit-déjeuner ou pas de petit-déjeuner correct. Les mamans du Foyer ont montré comment torrifier le café par exemple.

Au fil des ans, la richesse de ces projets réalisés entre l'école et le Foyer est inestimable tant au niveau culturel qu'au niveau social.

Activités de réinsertion à Anières

Projet de réinsertion professionnelle avec l'Hospice général

La Commune étudie depuis plusieurs années un modèle de collaboration professionnelle en coordination avec le foyer d'Anières.

Pour faire suite à plusieurs collaborations ponctuelles, le modèle des activités de réinsertion (AdR) qui était déjà proposé à l'Hospice Général a été retenu par les communes de CoHerAn et son service technique intercommunal.

Ces AdR permettent à de nombreux ayants droit de reprendre confiance en eux, de recréer un lien social, de se confronter à nouveau à des exigences professionnelles ainsi que de réduire leur distance à l'emploi.

Par ailleurs, cette démarche est également une source de motivation pour les collaborateurs du service technique intercommunal puisqu'elle leur permet de partager leurs compétences professionnelles et également d'échanger sur d'autres pratiques.

Dans un premier temps, il a été décidé de créer quatre postes d'activités de réinsertion à 20h/semaine sur 6 mois, soit :

- 1 poste au restaurant scolaire de Corsier
- 1 poste au restaurant scolaire d'Hermance
- 1 poste au service technique intercommunal (STIC), voirie
- 1 poste au Service technique intercommunal (STIC), parcs et jardins

La prise en charge du défraiement des bénéficiaires des AdR est à la charge de l'Hospice général.

Les bénéficiaires sont entrés en fonction dès le 3 mai dernier à notre plus grande satisfaction !

Un magnifique projet d'accompagnement et d'échanges qui permet aux résidents du Foyer d'Anières de remettre un pied dans l'univers du travail et de s'intégrer dans la vie sociale de notre village.

Recherche de bénévoles pour les Seniors

Nous recherchons des bénévoles pour aider les seniors pour les courses, visites médicales et divers services ! En cas d'intérêt, merci de vous adresser à la Mairie d'Anières au 022 751 11 45 ou à info@anieres.ch

RÉTROSPECTIVE

Retour en images sur les événements de décembre 2018 à mai 2019

ANIÈRES
BOUGE

DÉCEMBRE 2018

Anières Bouge à l'Escalade

Neuf ans déjà que l'association Anières Bouge organise les entraînements pour la course de l'escalade. Neuf ans déjà qu'enfants, familles et amis se retrouvent, chaque samedi matin de septembre à décembre, pour partager un moment sportif et convivial, et s'entraînent pour participer à cette manifestation incontournable et tellement appréciée par les Genevois.

C'est Claudine Hentsch qui est à l'origine de cette belle aventure villageoise. En s'inspirant de Corsier, elle relève le défi d'organiser des entraînements collectifs pour les familles. Rapidement cette démarche est couronnée de succès; au fil des années, de plus en plus de familles rejoignent le groupe et viennent s'entraîner tous les samedis, dans le froid, parfois sous la pluie mais toujours dans la bonne humeur pour optimiser leurs performances.

C'est aussi l'occasion, pour de nouveaux arrivés dans notre Commune, de faire des rencontres et créer des amitiés. Chaque année un effort particulier est fait pour intégrer les enfants du foyer de l'Hospice Général et veiller à ce qu'ils soient bien équipés: habits chauds et chaussures de course!

Dès 2010, Claudine Hentsch sollicite les autorités d'Anières qui répondent positivement. Grace à leur soutien, une collation, un t-shirt et l'inscription à la course de l'escalade pour tous les participants sont pris en charge par l'association Anières Bouge.

UN STAND AUX BASTIONS

Vu le nombre important d'enfants inscrits à la course de l'escalade et motivés par la demande de nos autorités, un petit pavillon dans le cours des Bastions a été loué le jour J dans le parc des Bastions. Simple lieu de rencontre ou possibilité pour les athlètes, leurs parents et supporters de poser leurs affaires et de se retrouver. Les organisatrices amènent les enfants, en petits groupes depuis le stand jusqu'à la ligne de départ. Les parents peuvent ainsi se placer tranquillement le long du parcours afin d'encourager au mieux les sportifs en herbe. A l'issue de la course, une boisson chaude et un croissant sont offerts aux enfants.

L'ÉQUIPE S'EST AGRANDIE

Avec le nombre de plus en plus important de coureurs, il était important que l'équipe s'agrandisse. Dans un premier temps, Stéphanie Baron-Levrat et Véronique Villard se sont jointes pour assurer au mieux l'organisation.

Avec l'arrivée de Marianne Storey et Taf Herzi, les entraînements sont devenus encore plus variés avec un entraînement plus ludique pour les jeunes coureurs par Marianne et un parcours plus à la portée des grands enfants et parents par Taf. Un échauffement commun ouvre les séances et naturellement nous proposons toujours notre goûter à l'issue de l'entraînement pour partager un moment convivial.



L'OFFRE S'EST ÉTOFFÉE

Tous les dimanches, dès la fin du mois de mars, Taf propose des séances d'entraînement. «L'oxygène et le printemps». L'objectif reste le même : entraînement en famille, avec dans la mesure du possible, un entraînement ludique pour les enfants et un entraînement plus soutenu, à la portée des plus grands et des parents.

Ainsi, toute l'année, des entraînements sont organisés. Le mercredi à 19 heures, un groupe s'entraîne aux Voirons et le vendredi à 8 heures des entraînements fractionnés ont lieu.

Renseignez – vous! :

- Pour les Voirons
Taf ☎ 079 306 00 19
- Pour les vendredis
Claudine ☎ 079 347 60 35

EN PLUS DE LA COURSE... LA NAGE !

La dernière activité qui a complété notre offre est venue par Sergio Bianchini. Depuis 2 ans, Anières a une équipe qui s'entraîne à la nage en eau froide. Un groupe WhatsApp permet aux givrés de s'organiser pour des entraînements en commun et de participer à la Coupe de Noël.

Infos

Sergio



076 437 44 24

Claudine



079 347 60 35



16 DÉCEMBRE 2018

Les givrés à la Coupe de Noël

Pour la deuxième fois et en marge des entraînements pour la course de l'escalade Sergio Bianchini, nageur extrême et habitant d'Anières, s'est mis à disposition pour entraîner un groupe de givrés de tous les âges. Objectif : participer à la traditionnelle Coupe de Noël ou plus précisément : nager 120 m dans une eau à 7 degrés ! L'association Anières Bouge a soutenu cette initiative.

POUR LA PRÉPARATION

Pour être prêt le Jour J, les givrés ont suivi une préparation sérieuse durant plusieurs semaines en allant nager régulièrement à la plage du Débarcadère à Anières. Un groupe WhatsApp, du thé et de quoi grignoter motivaient l'équipe pour se retrouver dans l'eau glaciale, dans une ambiance conviviale, parfois en petit comité mais jamais seul !

LE JOUR J...

C'est ainsi que le 16 décembre, notre groupe de 25 givrés s'est jeté à l'eau. Affublés d'un costume de super héros

pour nager ces 120 mètres dans une ambiance magnifique, une organisation au top, du soleil et de nombreux spectateurs pour cette 80^e édition.

LE RENDEZ-VOUS EST PRIS POUR L'ANNÉE PROCHAINE...

À l'issue de la course, les givrés se sont réchauffés dans un jacuzzi géant. Quelle belle aventure ! Aucun doute, les givrés d'Anières Bouge reviendront l'année prochaine ; certains ont même continué en participant à la Coupe des glaces en janvier à Morges. Même pas mal !

7 DÉCEMBRE 2018

Fête de l'Escalade

12



Dans l'après-midi du 7 décembre, des rafales de vent importantes ont perturbé l'installation de la tente dans le préau de l'école et ont contraint les organisateurs à effectuer la mise en place de la manifestation dans la salle communale.

Cortège, déguisements, marmites en chocolat et chant du *Cé qu'è lainô* font partie de cette fête tant appréciée par nos écoliers qui permet aussi la rencontre entre les générations.

Le traditionnel concours de déguisements a vu défiler enfants et adultes, en individuel ou en groupes : se sont côtoyés chevaliers, super-héros, princesses, au milieu d'autres déguisements plus farfelus, tels que brosse à dents et dentifrice, machine à laver, etc.

Tout le monde s'est ensuite rendu à la salle communale, pour déguster la soupe aux légumes, manger la traditionnelle raclette, partager une fondue et boire un bon vin chaud servi par les membres du Conseil municipal.

L'Escalade à Anières, c'est aussi l'occasion de déguster la délicieuse marmite en chocolat de la boulangerie Pougner, en hommage au courage de la Mère Royaume, qui aurait ébouillanté un ennemi avec sa marmite de soupe. Une fois la phrase rituelle prononcée : « Ainsi périrent les ennemis de la République », la coutume veut que le plus jeune et le plus vieux de l'assemblée brisent ensemble la marmite... pour y découvrir des légumes de masse-pain et des bonbons accompagnés de petits pétards.



13 ET 20 DÉCEMBRE 2018

Fenêtres de l'avent

Deux fenêtres ont été organisées pendant cette approche de Noël pour permettre aux Aniérois de partager un vin chaud avec leur voisinage dans un esprit convivial et chaleureux.

Le jeudi 13 décembre, les villageoises et villageois étaient cordialement invités à la chapelle d'Anières et le jeudi 20 décembre, c'est au P'tit Panier que l'esprit de Noël était au rendez-vous. Merci aux organisateurs du soir pour la petite collation offerte et pour cette belle rencontre villageoise!



Dessin de Manon

COUP DE CHAPEAU

Les naissances, anniversaires et noces d'or dans la Commune

Naissances D'OCTOBRE 2018 À MAI 2019

Larissa DERWESH, née le 25 octobre 2018
Zélie SANCHEZ, née le 8 novembre 2018
Hélène GAVILLET, née le 13 novembre 2018
Jahyan DELLY, né le 16 novembre 2018
Olivia DEN DULK, née le 13 mars 2019
Pierre CLOCHÉ, né le 27 mars 2019
Augustin WAROUX, né le 9 avril 2019
Nora HAURI, née le 14 avril 2019
Nyima DESPLAND, née le 27 avril 2019

80 ans DE JUILLET À DÉCEMBRE 2019

Alla KOLOBKOVA, née le 14 septembre 1939
Claude WOUTERS, née le 8 novembre 1939

NOCES D'OR EN 2019

Pierre et Anita BUCHS
Emile et Maria del Mar DUPONT
Jean et Andrée GINDRE

NOCES DE DIAMANT EN 2019

Maurice et Monique KLOPMANN

16 DÉCEMBRE 2018

Concert Coherance

Le chœur Coherance a réussi son pari lors de son concert du 16 décembre 2018. La foule était au rendez-vous pour écouter des chants de Noël et des pièces de musique classique française allant de *La nuit* de J. P. Rameau au cantique de *Jean-Racine* de G. Fauré en passant par *l'Ave Verum* de W.A. Mozart et autres curiosités.

Pour fêter l'été, le chœur travaille d'arrache pied pour présenter des musiques populaires argentines que vous pourrez écouter en sirotant un verre « au pré de l'eau », le 20 juin à 20h00, chemin des Fossés 17, 1248 Hermance. Guitares et percussions latino au rendez-vous!



Le chœur a besoin de voix masculines à 4 voix alors messieurs venez essayer le chant! [Infos sur coherance.ch](http://Infos%20sur%20coherance.ch)

Il reste une à deux places pour le stage pour les 8-12 ans de cet été du 1er au 5 juillet au Foyer d'Anières: CHF 200.– la semaine. Chant, mise en scène, ombre chinoise et mimes sur les petits contes musicaux d'Isabelle Aboulker.

Noël à l'école et à la T'Anières



18 DÉCEMBRE 2018

À L'ÉCOLE

Avec l'immense sapin si joliment décoré dans le préau de l'école, il flottait un air de fête et de magie à Anières.

La scène de la salle communale accueillait, mardi 18 décembre, tous les écoliers du village. Et la foule de parents et d'amis venue partager l'émerveillement des petits était si nombreuse qu'il a fallu laisser un petit passage afin que la directrice des chants, puisse officier.

La soirée était lancée. Les petites voix emplissaient la salle, entonnant des chants traditionnels puis place au spectacle « Retour vers le futur » qui a présenté des tout-petits écoliers « peace and love », des rockers, des cowboys etc.

Ce fut une jolie réussite et tous, parents, enfants et enseignants, ont adoré ce moment de partage et beaucoup apprécié le spectacle.

Mais, avant de repartir pour le Pôle Nord, le Père Noël a fait une halte le 18 décembre à l'école pour le plus grand bonheur des plus petits.

La magie de Noël a encore opéré à Anières!

20 DÉCEMBRE 2018

À LA T'ANIÈRES

Le jeudi 20 décembre, les enfants ont eu le plaisir d'avoir la visite surprise du Père Noël. Ce moment de partage a ravi les petits et les grands!

Et encore une fois la vitrine de Noël a fait rêver petits et grands.



14 JANVIER 2019

Apéritif du nouvel an

Autour d'un apéritif convivial, les autorités communales ont retrouvé, le 14 janvier à la salle communale, tous les acteurs qui font vivre notre Commune et ceux qui en sont les gardiens, à savoir les sociétés communales, tant sportives que socio-culturelles, les responsables du corps enseignant et du parascolaire, la Gendarmerie de la Pallanterie, les agents de la police municipale, la compagnie des sapeurs-pompiers d'Anières ainsi que toute l'équipe de l'administration communale et du service technique.

Les jeunes femmes et jeunes hommes qui atteignaient leur majorité en 2019 et qui pourront dorénavant faire usage du fondamental droit de vote, étaient également présents. Ils sont venus accompagnés de leurs familles et ont été reçus par l'Exécutif. Dans le cadre de cette soirée, ils ont pu rencontrer les différents responsables des groupements et associations actifs au sein de la Commune.

Chaque année, les nouveaux habitants de la Commune ainsi que les nouveaux naturalisés, désormais titulaires de la nationalité genevoise et suisse sont également conviés à cette rencontre.

En 2019, les autorités de la Commune ont eu le plaisir d'accueillir un invité d'honneur, nouvel habitant d'Anières, Monsieur le Conseiller national, Christian Lüscher qui était accompagné de son épouse et de leurs deux filles.

De gauche à droite:
Flavien Wassmer, Justine Cousin, Piilla Huumarsalo,
Alice Berthier, Amélie Lambert, Simon Villard,
Angela Hentsch, Aymeric Pfister, Léa Pfister



Noémie Raphoz
et Xenia Herzi

19 JANVIER 2019

CoHerAn Winter Cup

La 2^e édition de la COHERAN WINTER CUP s'est déroulée le samedi 19 janvier dernier à la salle communale d'Anières.

La journée a débuté avec le tournoi des Juniors F le matin avec les clubs du FC Aire-le-Lignon, l'US Meinier et le FC CoHerAn.

Le résultat des rencontres n'est pas forcément le plus important, le sourire et le plaisir des jeunes sont ce que nous souhaitons retenir.

L'après-midi, ce fut au tour des Juniors E de s'affronter avec au programme un tournoi de six équipes, avec le FC Saint-Paul, US Meinier (vainqueur du tournoi), FC Aire-le-Lignon, FC Pery-Certoux, Servette Chênois Féminine et le FC CoHerAn.

Cette journée s'est terminée par un dernier tournoi réunissant les équipes « Actifs » de l'US Meinier, FC Choulex, FC Etoile Laconnex et du FC CoHerAn.

Après un début de tournoi compliqué, les différentes rencontres ont proposées un joli spectacle. Au niveau des résultats, le FC Choulex a remporté la coupe aux tirs au but face au FC CoHerAn.

UN GRAND MERCI :

- à toutes les joueuses et à tous les joueurs pour leur engagement durant cette journée
- aux nombreux parents présents pour encourager nos pépites et à ceux du FCC pour les délicieuses pâtisseries
- à nos jeunes arbitres pour leur présence durant les tournois de la journée
- aux bénévoles qui nous ont aidés toute la journée
- à la commune d'Anières pour la mise à disposition des installations.

APEA

4 FÉVRIER 2019

Une table de ping-pong à l'école



Le matin du 4 février, pendant la récréation, l'Association des parents d'élèves de l'école d'Anières a inauguré la nouvelle table de ping-pong dans le préau de l'école d'Anières, en même temps que le « Croqu'bananes » offert aux enfants.

Avis aux pongistes en herbe: Une petite balle blanche qui exige technique et concentration...

Belle initiative très appréciée par les enfants!

8 FÉVRIER 2019

Concert indie-folk a la chapelle



La chapelle d'Anières a eu le plaisir d'accueillir Ben Cramer, songwriter américain de 27 ans pour un concert acoustique indie-folk, dans le cadre du festival Antigel.

Créé en 2011 Antigel se produit tous les hivers dans les communes genevoises. Ce sont trois semaines de folie où des artistes se produisent en exprimant des problématiques culturelles, sociales et urbanistiques (concerts, expositions...). Un concept audacieux, car il invite

les personnes à explorer la diversité urbaine et rurale dans des lieux insolites et emblématiques. Il compte à ce jour, environ 50'000 spectateurs!

Les billets pour ce concert étaient disponibles à la Mairie et sur la billetterie Antigel. En 3 jours, tout est parti!

Avec son album *Old Sea Brigade*, Ben, à la voix d'une profondeur inouïe, a su transporter ses auditeurs en créant une ambiance chaleureuse.

14 FÉVRIER 2019

Sortie hivernale des seniors aniérois

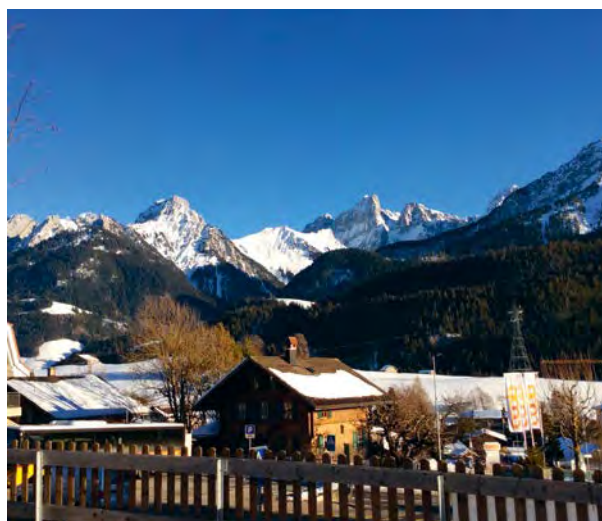
Faut-il regretter l'hiver alors qu'on aborde le printemps ?

Notre expédition avec le MOB en direction de Château d'Oex a laissé à tous des souvenirs inoubliables. Nous étions une bonne vingtaine à quitter la plaine par un temps radieux pour aborder les champs de neige qui devaient nous conduire au pays d'en haut où nous avons eu le privilège de visiter un certain nombre d'intérieurs où trône invariablement un poêle (les hivers sont froids) autour duquel toute la famille se groupe sur les marches.

Nous avons surtout pu admirer l'art du découpage, une activité centenaire à laquelle se consacraient les habitants qui ont produit de véritables chefs d'œuvre.

On pourrait penser que ce sont surtout les seniors qui s'y adonnent mais la guide nous apprend que les jeunes s'y intéressent de plus en plus.

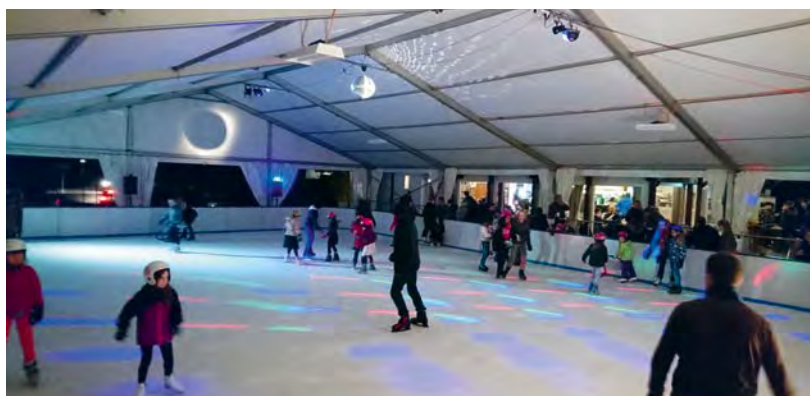
Et pour couronner cette journée, nous avons eu droit à un wagon belle époque avec des sièges recouverts de velours vert. Les sportifs d'antan avaient le sens du confort...



2 MARS 2019

Disco vin chaud « on ice »

3^e édition de la Disco Vin Chaud de l'Association des Jeunes Aniérois.



Encore une soirée réussie au rythme des lumières et de la musique disco avec près d'une centaine de participants, tout public, jeunes et moins jeunes.

Sans oublier la trentaine de litres de vin chaud écoulee !

Nous tenons encore à remercier tous les participants ainsi que nos gentils bénévoles qui ont aidé à la réalisation de cette belle soirée !

11 & 15 MARS 2019

Le FIFDH à Anières

Pour la 4^e année consécutive, Anières accueillait le Festival du film et forum international sur les droits humains.

Le lundi 11 mars, la soirée au Foyer d'Anières de l'Hospice général remporte un grand succès avec le magnifique buffet préparé par les résidents et la projection du premier long métrage du comédien britannique Chiwetel Ejiofor (*12 Years a Slave*).



THE BOY WHO HARNESSSED THE WIND

Le jeune William vit dans un village du Malawi aux côtés de sa mère (Aïssa Maïga) et de son père (Chiwetel Ejiofor). Lorsqu'une terrible sécheresse s'abat dans la région, la menace de la famine le pousse à trouver une solution: et s'il fabriquait une pompe à eau avec une dynamo de vélo? Avec ce premier long métrage inspiré du destin incroyable d'un jeune autodidacte malawite, l'acteur Chiwetel Ejiofor (*12 Years a Slave*) réussit un remarquable récit de persévérance et d'ingéniosité qui lui a valu une sélection au dernier Festival de Sundance.

Le vendredi 15 mars, les nombreux participants ont été reçus avec un apéritif offert par la Commune. La projection du film « Congo Lucha » a été suivie d'un débat modéré par Simon Petite, chef de la rubrique « International » du journal Le Temps.

CONGO LUCHA

LUCHA est un mouvement citoyen de jeunes Congolais qui militent à travers des actions non-violentes, et au péril de leur vie, pour une vision: celle d'un pays démocratique, en paix, avec des richesses mieux partagées. La documentariste Marlène Rabaud a tourné durant deux ans à Goma, dans l'est du pays. Elle nous livre un hommage vibrant à leur courage et à leur détermination à toute épreuve, malgré un Président Kabila opposé à tout processus démocratique.

DISCUSSION AUTOUR DU FILM AVEC :

Fred Bauma, membre dirigeant du mouvement LUCHA, qui promeut le changement non-violent et collectif et qui encourage les réformes gouvernementales en République Démocratique du Congo. En 2015, pour le motif d'avoir organisé des manifestations pacifiques appelant à l'Etat de droit, il passe 18 mois en prison, encourant la peine de mort. Déclaré prisonnier de conscience par Amnesty International, Fred Bauma est relâché en 2016 à la suite de pressions internationales.

Rebecca Kabuo, militante de la LUCHA et protagoniste du documentaire. Militante clé, Rebecca et cinq de ses collègues masculins ont été arrêtés et reconnus coupables d'incitation à la désobéissance civile. Ils ont été condamnés et ont passé plus de 5 mois dans la prison centrale de Goma. En 2017, elle a obtenu le Prix international de la femme de courage décerné par le département d'Etat américain et a été désignée parmi les 100 femmes congolaises les plus influentes en RDC par un magazine congolais.

Le journaliste Simon Petite, du journal Le Temps, qui modérait la discussion à Anières, en a profité pour faire un portrait de Fred Bauma dans le journal Le Temps.

Une très belle ambiance au foyer d'Anières et une discussion poignante et mémorable à la salle communale!

EXTRAIT DE L'ARTICLE DANS LE JOURNAL LE TEMPS :

« Le militant congolais Fred Bauma a fait des mois de prison pour son combat contre Joseph Kabila. Même s'il a officiellement cédé le pouvoir, l'ancien président est très loin de s'effacer, dénonce-t-il. Durant des années, Fred Bauma s'est battu pour l'alternance politique en République démocratique du Congo (RDC). L'immense pays, au sous-sol si riche qu'il attire toutes les convoitises, a finalement un nouveau président. L'opposant Félix Tshisekedi a prêté serment en janvier dernier mais ce n'est manifestement pas lui que les Congolais ont élu. Le nouveau président est cerné par les partisans de son prédécesseur Joseph Kabila, lesquels gardent de très nombreux leviers du pouvoir. Vendredi, le parti de Kabila a raflé une écrasante majorité des sièges au sénat, une enceinte qui doit prochainement désigner les gouverneurs des provinces. Cette transition apparente est l'idée d'un génie maléfique », estime Fred Bauma, en visant l'ancien président honni. »

Une 17^e édition riche en émotions !

12 AVRIL 2019

Les jeunes aniérois se lancent en politique

PROJET « INSTITUTIONS 3D »

Ce projet initié par la Chancellerie d'Etat en collaboration avec le département de l'instruction publique et les communes genevoises vise à promouvoir et encourager les jeunes citoyen-nes à prendre part à l'exercice de la vie politique.

Les élèves peuvent ainsi découvrir les institutions politiques communales et aborder les notions de base de la démocratie.

Pour faire suite à une première séance fictive du Conseil municipal qui avait eu lieu le 26 mars 2018, une deuxième séance a été organisée le 12 avril dernier, lors de laquelle 22 élèves des classes 8P de l'école d'Anières ont été invités à y participer. Après une visite des locaux de la mairie et du bureau du Maire, ils ont pris place dans la salle du Conseil.

Suite à une brève introduction expliquant le déroulement de la séance ainsi que les règles à respecter au sein du Conseil municipal, à savoir le vouvoiement, demander la parole en levant la main,

une personne qui parle à la fois etc., la séance fictive du Conseil municipal s'est tenue selon l'ordre de jour, sous la présidence de la Conseillère municipale, Mme Anne Leboissard, en présence de l'Exécutif fictif, assumé par la Conseillère municipale Mme Claudine Hentsch et de la secrétaire fictive du Conseil municipal, Mme Lauriane Girel (secrétaire administrative communale).

Il a ensuite été expliqué aux jeunes les principes de la séparation des pouvoirs.

Les élèves présents qui endossaient le rôle de Conseillers municipaux le temps d'un après-midi ont pu débattre de deux sujets de leur choix :

- La construction d'un centre sportif avec piscine et skatepark.
- Un projet d'épicerie participative.

Avant de délibérer, les jeunes, encadrés par leurs enseignantes, Mmes Sylvie Roachat et Kristel Angiolini ont pu argumenter en faveur ou contre ces deux propositions donnant ainsi lieu à d'intéressantes discussions.



L'après-midi s'est poursuivie avec la projection de courts-métrages du CinéCivic, concours qui récompense chaque année des films et affiches réalisés par des jeunes de 10 à 25 ans qui incitent les jeunes à voter en rappelant l'importance de l'usage primordial du droit de vote.

Pour clore cette séance, les élèves et les instigateurs de cette initiative aniéroise se sont retrouvés au cernotzet autour d'un petit goûter où M. le Maire les a rejoints pour les féliciter et les saluer.

« Notre démocratie repose sur l'engagement citoyen. »

13 AVRIL 2019

Bourse aux vélos

Le rendez-vous était fixé pour la 4^e édition de la bourse aux vélos à Anières, le samedi 13 avril dernier.

Une nouvelle occasion de trouver la perle rare à petit prix...



Toute personne souhaitant revendre un ou plusieurs vélos a pu déposer jusqu'à maximum 3 vélos par numéro (CHF 2.-) à 9h00 dans le préau de la rue Centrale. Les vélos devaient être fonctionnels (pas de pneu crevé par exemple) et le prix de vente était fixé par le propriétaire, avec l'aide du mécanicien si nécessaire.

Tous les vélos d'occasion étaient exposés pour la vente de 10h00 à 12h00: VTT, vélos enfants, de ville, à assistance électrique... Il y en avait pour tous les goûts et tous les budgets.

Lors de l'édition 2019, plus de 120 vélos d'occasion ont été amenés et environ la moitié d'entre eux a trouvé un nouveau propriétaire, soit 54 vélos!

MAIS ENCORE...

Stuart, notre mécanicien a effectué plusieurs petites réparations sur place ainsi que d'éventuels rajustements (gonflage de pneus, réglage de selle, huilage etc.).

Cette année, un coin vélos « vintage » était organisé par la Bourse 'Cyclo.

Une commission de 5% était prélevée sur la vente des vélos.

Un grand merci aux organisatrices : Stéphanie Baron-Levrat, Véronique Villard, Stuart Chatting et Claudine Hentsch!

La Bourse aux vélos est organisée avec le soutien de « Ensemble pour Anières ».



TROC D'ANIÈRES

13 AVRIL 2019

Troc de printemps

L'Aniéroise Muriel Chollet est à l'origine du Troc d'Anières et organise bénévolement cet événement depuis 1989, soit depuis 30 ans, deux fois par année, en automne et au printemps.

Connu dans toute la région, le traditionnel Troc d'Anières remporte comme chaque année un vif succès avec une participation maximale de vendeurs, soit 55 participants.

Les bénéfices de la buvette et la location des tables de ce dernier Troc de printemps seront reversés à une association caritative de Genève.

Pour information, le Troc a eu lieu cette année en même temps que la bourse aux vélos.

Bravo à toute l'équipe du Troc pour cette édition printanière 2019.



APE COHERAN

13-17 MAI 2019

La Semaine Sans Ecran

Du 13 au 17 mai, les associations des parents d'élèves des communes de CoHerAn ont à nouveau organisé «leur semaine sans écran».



Cette initiative pilotée par les 3 associations de Corsier, Hermance et Anières propose aux enfants et à leurs parents d'éteindre la télé et de décrocher des ordinateurs, smartphones et tablettes... pendant une semaine et de découvrir d'autres manières de se divertir et de communiquer. Une semaine pleine

de rencontres et de découvertes, loin des écrans.

Cette année, de nouveaux ateliers ont été proposés :

Atelier brico-déco, création d'un déodorant et baume à lèvres naturels, atelier land art, calligraphie chinoise, cours d'escrime, cours de taekwondo, visite et présentation de la caserne des pompiers d'Anières.

Les enfants ont aussi participé à l'action de nettoyage de la Commune et des bords du lac (Net'Léman) avec l'Association de sauvegarde du Léman.

Ramasser des déchets ou les récupérer si le recyclage est possible dans le but de préserver la beauté et la santé de notre lac, de ses ports, débarcadères, quais et plages tout en suscitant une prise de conscience collective.

Un grand merci aux communes de CoHerAn ainsi qu'à tous les participants et intervenants !

18 MAI 2019

Vogue d'Anières



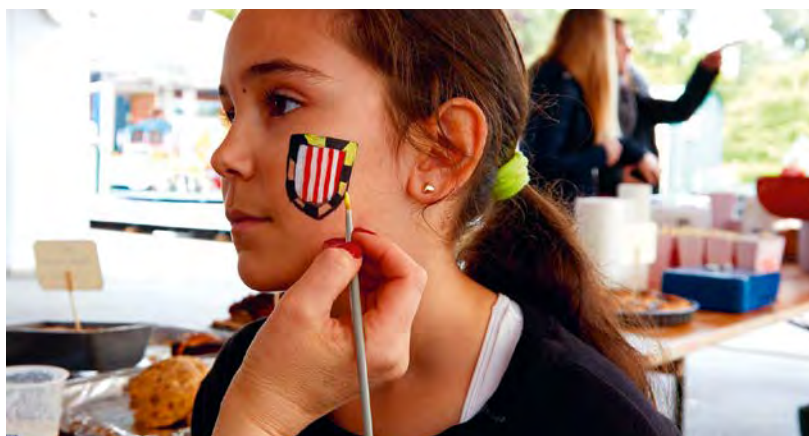
Installée dans le groupe scolaire, la vogue d'Anières a battu son plein ce samedi 18 mai !

Tous les deux ans, les sociétés communales travaillent ensemble avec le soutien logistique de la Mairie pour mettre sur pied ce beau moment de rencontre festif.

A l'issue du défilé des motos du club Génération2Motards, les « baptêmes motos » sur de splendides bécanes ont eu lieu jusqu'en fin d'après-midi en faveur de l'association « Passons à l'action » qui vient en aide aux personnes en situation précaire et/ou SDF dans le canton de Genève, sans distinction de race ou de nationalité.

Un moment sportif également avec le tournoi de ping-pong de l'APEA, le tournoi de basket de l'Anières Basket Club à la salle communale et le street-foot du FC CoHerAn ou encore le lancer de la pierre aniéroise (20 Kg) avec le Team du Gymkhana et le jeu de pointage de la Pétanque.





Du côté des animations, du nouveau avec notamment le simulateur 3D qui a permis aux amateurs de sensations fortes de voyager à travers le monde en 3D, un mini-circuit auto-tamponneuses pour les plus petits « en toute sécurité », les jeux gonflables et le carrousel Le Lutin qui ont toujours autant de succès.

Enfin, n'oublions pas de mentionner toutes les autres animations qui ont été le jeu du lingot de la GymAnières qui a ravi le vainqueur des chercheurs d'or avec une pépite de 130 francs, la course aux sacs toujours très appréciée, la démonstration originale de « FreeStyleFoot » du jeune Julien Coutaz, le spectacle de magie qui a littéralement scotché les enfants et le tournoi de Beer Pong de l'AJA (Jeunes Aniérois) pour les jeunes et les plus vieux.



Côté musique, DJ Kay tout au long de la journée, les Califrenzies dans l'après-midi, un spectacle de country du Club Smokin'boots suivi d'une initiation et pour terminer la soirée sur la piste de danse « The Vincent Kessi's Free Fellowship Band ».



Au final, une Vogue 2019 qui a été un bon millésime.

Un immense merci à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cet événement!



LES EXPOS À LA GALERIE

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2019

La galerie d'Anières est située au N° 18 de la rue Centrale. Ce magnifique espace d'exposition dispose de 3 étages, 110 m² au total. La priorité est donnée aux habitants d'Anières. Cependant, en fonction des disponibilités du calendrier, une location est possible pour les personnes extérieures à la Commune. Le parking de l'Ancien-Lavoir et celui du Clos-les-Noyers sont à disposition des exposants et des visiteurs.

Les horaires d'ouverture des expositions et vernissages sont indiqués sur le site de la Commune.

Infos :  Mairie d'Anières – 022 751 11 45

Règlement et conditions de location de la Galerie sur anieres.ch



11 – 22 SEPT

VICTORIA LUBINSKA-FELIX

Architecte et artiste basée à Genève a créé sa propre technique de dessin multicouche nommée « digital impressionism », symbiose complexe entre le dessin multicouche sur une plateforme CAD et une touche artistique sur papier ou toile. Son art explore les émotions, découvre les formes de la nature, s'inspire de personnages historiques ou de la mythologie comme témoignage culturel, prend naissance dans les événements de la vie quotidienne en associant une transfiguration abstraite et l'expérimentation des formes et des couleurs.



25 SEPT – 6 OCT

ATELIERS ASSOCIATION LATMA

L'association LATMA P-P-H vous présente des créations artisanales réalisées dans les ateliers de couture et de cuisine en collaboration avec le Foyer d'Anières ainsi qu'une exposition des photos du projet de potabilisation d'eau en Equateur, accompli avec l'association ADED Suisse.



30 OCT – 10 NOV

IRINA ELKINA

« Essence »

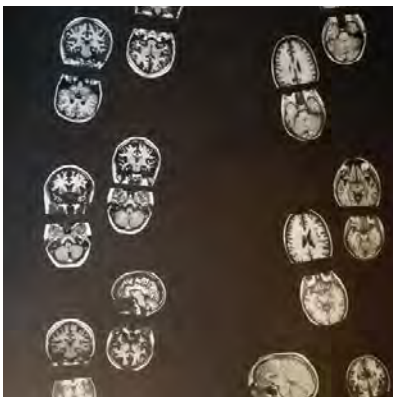
Irina Elkina est une artiste passionnante aux multiples talents. Elle est née en Russie et vit à Genève. Irina est sans aucun doute l'un des secrets les mieux gardés du monde de l'art à Genève! Ses œuvres sont remplies d'une passion audacieuse, en particulier ses œuvres abstraites. Huiles, aquarelles et acrylique.



29 NOV – 8 DÉC

PAULIEN – BLOE – KELLIE – EVIE

4 étudiantes en art récemment diplômées se retrouvent pour exposer leurs créations. **Paulien** avec ses sculptures élégantes en porcelaine blanche, **Bloe** avec des pots en céramique faits main (technique du « Raku » japonais), **Kellie** avec ses œuvres fragiles en pâte de verre et **Evie** avec des photographies de scènes de la nature et des portraits.



9 – 20 OCT

MARIANNE SCHAEER

Toujours envoûtée par le papier qu'elle récupère, Marianne Schaeer crée des œuvres originales et uniques, faites de petits papiers froissés ou pliés à l'infini qui les rendent délicates. Parfois, au contraire, quelques lignes d'écriture donnent naissance à des créations dépouillées. Pour sa 2^e exposition à Anières, elle vous propose un voyage insolite à travers le corps humain.



13 – 24 NOV

ATELIER DE PEINTURE « COMMUNES-ÉCOLE »

L'atelier tous niveaux a été repris par M. Karha Nidzharadze en 2018. Les participants sont libres de choisir leurs supports, la taille des toiles et les sujets. Découvrez un pêle-mêle de nouvelles créations, avec un espace dédié à Mme Elsie Hiltbrandt, aniéroise et élève depuis le début (il y a 28 ans) qui nous amènera plusieurs réalisations depuis la Maison de La Tour à Hermance.



11 – 22 DÉC

XAVIER HORTALA

Pour ma troisième fois à Anières, dans cette magnifique galerie communale, je présenterai mes dernières créations...

Mon atelier galerie se trouve à Granville, en Normandie, pas très loin du mont St-Michel mais j'expose un peu partout en Europe et souvent en Suisse... J'aime montrer mon travail, coloré et poétique. A bientôt!

PROJETS & DÉCISIONS

Aménagement du territoire

Zone sportive au chemin des Ambys

Ce dossier a connu deux avancées majeures lors du vote d'une délibération par le Conseil municipal le 30 octobre 2018 visant à une modification des limites de zones ainsi que l'adoption de la première mise à jour du plan directeur cantonal 2030 par le Grand Conseil le 10 avril 2019.

Le projet de loi de modification des limites de zones devra être traité prochainement par le Conseil d'Etat, et sera soumis au Grand conseil pour son approbation.

Dans l'intervalle, la Commune sera auditionnée par la commission d'aménagement du Grand Conseil pour une présentation du projet.



Viabilisation en eaux usées et eaux claires des parcelles N° 6332 et 6333 sises route de la Côte d'Or 1 et route de l'Hospice 8

Pour rappel, le Conseil municipal a voté le 19 juin 2018 un crédit d'investissement de CHF 165'000.- destiné à adapter les réseaux et l'alimentation technique par le biais d'une viabilisation par système gravitaire (soit par l'utilisation de la pente naturelle) via la Côte d'Or avec un raccordement sur les collecteurs du réseau secondaire communal de la route de l'Hospice. Le propriétaire de la parcelle privée participera au financement de cet investissement à hauteur de 50% de la dépense nette.

Suite à l'élaboration du projet par le bureau d'ingénieurs civils Ott & Uldry,

le montant total des travaux s'élève à CHF 223'000.-. Les surcoûts seraient dus à l'installation du chantier, aux mètres linéaires supplémentaires pour raccorder, à la difficulté des fouilles (arbres), et à la profondeur/largeur des fouilles. La commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable » a préavisé favorablement ce crédit d'investissement complémentaire de CHF 58'000.-.

Les travaux ont débuté la première semaine de mai pour une durée d'environ 6 semaines.



Révision du Plan directeur communal

Dans le cadre de la révision du Plan directeur communal, Anières s'engage pour co-construire son futur tout en préservant une identité villageoise et en favorisant un développement harmonieux

Durant ces derniers mois, toutes les personnes de la Commune ont été sollicitées, enfants et anciens, commerçants et résidents, agriculteurs et instituteurs, nouveaux venus et habitants de longue date, à participer à des promenades discussions et des ateliers contributifs.

Des premières propositions ont émergé, élaborées et co-imaginées en coordination avec les mandataires et les citoyens.

Du 26 mars au 13 avril 2019, cette démarche collective s'est poursuivie dans la rue et les espaces publics. Les jeunes médiateurs, titulaires ou en cours d'obtention d'un Master à l'UNIGE, ont sillonné notre village afin de récolter les idées et suggestions pour la vision future des principaux lieux du village d'Anières et de ses espaces publics au moyen de tablettes interactives ce qui a permis de mettre à disposition un formidable outil d'intelligence collective visuelle.

A l'issue de l'analyse de l'ensemble des données récoltées, la commune d'Anières organise une séance publique le 19 juin 2019 afin de présenter la restitution de la concertation et de la médiation.

Plan directeur de l'éclairage public

Dans le cadre du crédit d'études de CHF 60'000.-, voté par le Conseil municipal le 18 juin 2018 et destiné à la révision du plan directeur de l'éclairage public et à l'établissement d'un plan lumière de la commune d'Anières, le bureau Radiance 35 a proposé le 4 avril dernier une « marche exploratoire nocturne » en collaboration avec la Commune.

Une trentaine d'habitants a répondu à cette invitation qui proposait une marche de nuit avec le but de dire son ressenti par rapport à l'éclairage public communal tenant compte des lieux et de leur usage par les habitants. Les participants se sont également déplacés à Chevrens.

A ce jour, l'analyse de toutes les remarques, préoccupations et propositions est en cours par les mandataires.



Mobilité

Parking souterrain de la salle communale et parking provisoire sis route de la Côte-d'Or



Suite au crédit d'étude de TTC CHF 600'000.-, voté par le Conseil municipal le lundi 10 avril 2017, relatif à la mobilité et le stationnement, ainsi que la faisabilité de 3 parkings, soit le parking couvert du Floris, Parcelle 4400 / Plan RF 26, privée communale, le parking souterrain de la route cantonale d'Hermance, Parcelle 5616 / Plan RF 26 -DP Cantonal – en cours de cession à la commune d'Anières – et le parking souterrain de la salle communale, Parcelle 5206 Plan RF 29, privée communale et suite au préavis

favorable à l'unanimité des commissions réunies «Urbanisme et constructions» et «Assainissement, routes, sécurité, développement durable» du 9 avril dernier, le Conseil municipal a voté, par délibération du 16 avril 2019, un crédit d'engagement de TTC CHF 12'600'000.- pour la réalisation d'un parking souterrain de la salle communale, Parcelle 5206 / RF 29 auquel il conviendra d'ajouter le montant du crédit d'étude pour cet objet de TTC CHF 140'400.-, soit un total de TTC CHF 12'740'400.-.

Suite au crédit d'étude de TTC CHF 35'000.- pour la création d'un parking provisoire sis route de la Côte-d'Or, P 6332 / RF 42, voté par le Conseil municipal le mardi 20 février 2018 et au préavis favorable à l'unanimité des commissions réunies «Urbanisme et constructions» et «Assainissement, routes, sécurité, développement durable» du 9 avril dernier, le Conseil municipal a autorisé les travaux d'un montant de TTC CHF 450'000.- auquel il conviendra d'ajouter le montant du crédit d'étude pour cet objet de TTC CHF 35'000.-, soit au total TTC CHF 485'000.-.

Le Conseil municipal a donc répondu favorablement à ces deux demandes lors de sa séance du 16 avril dernier.

Vélos électriques

Les membres de la commission «Assainissement, routes, sécurité, développement durable» ont accepté le 13 mars dernier la proposition pour l'acquisition et la pose d'un couvert pour vélos électriques pour CHF 7'800.-, crédit budgétaire supplémentaire, pour protéger les vélos des intempéries.

Il a également été décidé d'effectuer un contrôle des vélos électriques par le Service technique intercommunal (STIC) une fois par semaine et un carnet d'entretien sera complété à chaque intervention et pour chaque vélo.



Rénovation de bâtiments et suivi énergétique

Agrandissement de l'école



La quatrième étape de rénovation de l'école se profile à l'horizon.

L'étude de l'évolution démographique (SRED – Service de la recherche en éducation) pour une mise à jour des prévisions scolaires pour ces prochaines années réalisée en 2015 démontre clairement le besoin de créer d'ici 2023 deux à trois classes supplémentaires ainsi qu'une salle de réunion de taille moyenne (environ 60 personnes).

Pour rappel, un crédit d'étude de CHF 225'000.– a été voté par le Conseil municipal le 17 avril 2018 pour l'étude du projet d'agrandissement de l'école avec 4 classes supplémentaires jusqu'à l'obtention de l'autorisation de construire avec un mandat en faveur du bureau d'architectes de Planta.

Un groupe de travail a été constitué avec les responsables de la Commune, de l'école et les mandataires. Trois séances avec les architectes ont eu lieu les 4 et 18 décembre 2018 et le 22 janvier 2019 pour établir l'énoncé des besoins et présenter l'avancement du projet. Le département de l'instruction publique a également été consulté.

Enfin, des séances de concertation ont eu lieu les 8 février et 8 mars 2019 avec les mandataires du PDCom, les ingénieurs civils et mobilité, les architectes paysagistes et le bureau d'architectes de Planta, pour faire la coordination des projets de l'agrandissement de l'école et du parking de la salle communale.

Au niveau du concept de l'agrandissement, au fur et à mesure des discussions avec le corps enseignant un certain nombre d'éléments sont ressortis :

- Eviter de trop réduire la surface de préau en augmentant le nombre de classes.
- Utiliser la possibilité de partir des nouvelles classes dans l'ancienne salle communale pour arriver près de l'escalier principal sous un préau couvert pour circuler à l'abri. L'idée est donc de rendre l'agrandissement également atteignable par l'intérieur de l'école.
- Assurer l'accès aux personnes à mobilité réduite, à savoir que l'atelier du livre ne soit pas au premier étage sans ascenseur mais qu'il puisse être de plain-pied. Installation d'un ascenseur pour les classes qui ne sont pas de plain-pied.
- Limiter l'impact visuel et volumétrique des constructions en privilégiant l'option du toit plat. La possibilité de surélever les deux classes existantes de deux niveaux a aussi été étudiée mais n'a pas été retenue.
- Un certain nombre de rocade ont été proposées au 1^{er} étage. Il est apparu nécessaire de trouver un local avec une double fonction, pour des sociétés et pour l'école.



Chauffage à distance

La commune d'Anières souhaite mettre en place le chauffage à distance pour l'ensemble des bâtiments du centre du village, zone la plus densifiée de la Commune. L'objectif est de développer l'usage des énergies renouvelables locales pour renoncer progressivement aux énergies fossiles, un système à la fois utile et écologique pour se passer des installations polluantes et/ou émettrices de CO₂ et permettre un gain d'énergie sur l'ensemble du réseau.

La Société Energy Management a présenté son avant-projet de chauffage à distance lors de la commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable » du 11 décembre 2018.

Le chauffage à distance (CAD), dont la source d'énergie pour Anières est l'eau du lac, est une stratégie d'énergie renouvelable que la commission étudie depuis mi-2018. La commission a déjà visité la réalisation de la ville de Versoix. L'avant-projet traitait les sujets techniques, tracé des tuyaux, implantation de la Station de pompage, chaufferie et

sous-stations en tenant compte du coût de l'investissement à +/-15 %, des coûts de l'exploitation et de la maintenance, du prix cible de la chaleur et de la stratégie de montage financier.

Les membres de la commission ont voté à l'unanimité un crédit supplémentaire de CHF 6'500.- pour lancer un appel à intérêt auprès des différents contracteurs afin d'évaluer les possibilités de partenariat et de financement, le 13 avril dernier.

Enveloppe thermique 3-5, route de la Côte-d'Or

Pour rappel, le crédit d'engagement de CHF 75'000.- relatif à l'étude des installations de chauffage-ventilation-régulation et physique du bâtiment sis 1-3-5 route de la Côte d'Or a été voté par le Conseil municipal le 14 juin 2016.

Le résultat de l'étude réalisée par les mandataires, la société Energy Management, a été présenté à la commission « Urbanisme et constructions » le 26 mars 2018 et « Assainissement, routes, sécurité, développement durable » le 12 juin 2018.

La préconisation, pour atteindre une réduction des besoins de chauffage d'environ 75 % et une réduction de la puissance nécessaire d'environ 45 %, est de créer une enveloppe thermique aux bâtiments comprenant la toiture, les murs périphériques, la dalle sur rez-de-chaussée non-chauffé, le remplacement des menuiseries de façade, ainsi que les balcons et une amélioration de la ventilation.

L'étude portait initialement sur les bâtiments 1-3-5 Côte d'Or.

L'étude du projet de transformation et rénovation de la mairie ayant été engagée en 2016, seules les parties des bâtiments 3 et 5 ont fait l'objet du crédit de construction proposé. Le montant pour l'exécution des travaux et les honoraires d'architectes s'élève à TTC 1'068'173 F.

Les commissions réunies « Assainissement, routes, sécurité, développement durable » et « Urbanisme et constructions » du 9 avril 2019 ont émis un préavis favorable, à l'unanimité, pour ouvrir un crédit d'engagement arrondi à TTC 1'200'000 F pour réaliser une enveloppe thermique aux bâtiments 3-5 sis route de la Côte-d'Or, auquel il conviendra d'ajouter le montant du crédit d'étude pour cet objet de TTC 75'000 F, soit au total TTC 1'275'000 F. Par délibération du 16 avril 2019, le Conseil municipal a voté favorablement l'ouverture d'un crédit d'engagement de TTC 1'200'000 F pour la réalisation de l'enveloppe thermique du bâtiment, sis route de la Côte-d'Or 3-5, parcelle No 5571 / RF 42.



Poste d'Anières

Par courrier daté du 29 janvier 2019, la Poste CH SA a notifié à la commune d'Anières sa décision de fermer l'office de Poste d'Anières et de mettre en place un service à domicile avec option de filiale en partenariat.

Durant le délai de 30 jours, à compter du 29 janvier 2019, les Autorités de la Commune vont faire opposition à cette décision et demander, par le biais de leur avocat conseil, un examen de cette décision par la commission fédérale sur la Poste – PostCom – à Berne.

Après avoir été saisie, la PostCom émettra une recommandation à l'attention de la Poste qui statuera de manière définitive sur la fermeture ou le transfert de la filiale concernée.

L'Exécutif tient à vous assurer que tout sera mis en œuvre pour que l'office de Poste à Anières ne soit pas fermé.



Parc immobilier

Appartements 22-24, rue de l'Aspergère

Ce projet prévoit la construction d'un immeuble avec 9 appartements en PPE sur la parcelle N°4681, sise au 22-24, rue de l'Aspergère à Anières. La Commune a acheté 3 appartements de 5 pièces et un appartement de 4 pièces dans ce futur immeuble (par délibération du Conseil municipal du 21 février 2017 - Côté Anières N°6, été 2017 -).

Les travaux sont en cours et les appartements de la Commune seront situés comme suit :

- Rez-de-chaussée : un appartement de 4 pièces, avec jardin privatif et un appartement de 5 pièces, avec jardin privatif ;
- 1^{er} étage : un appartement de 5 pièces ;
- 2^e étage : un appartement de 5 pièces.



L'architecture choisie pour ce projet est contemporaine avec une toiture plate, de larges terrasses et balcons et des appartements traversants. Sur le plan technique, l'immeuble sera certifié HPE (haute performance énergétique) et la production principale de chaleur sera assurée par une pompe à chaleur reliée à des sondes géothermiques profondes. Ce choix permettra l'utilisation de l'énergie disponible dans le sol, qui est à une température suffisamment basse, pour être servie en « géo-cooling » pour rafraîchir les appartements en été et de cette manière recharger le terrain.

Les inscriptions pour toute personne intéressée se font auprès de la Mairie. La gérance pour les appartements de la Commune a été attribuée à la Naef Immobilier Genève SA.

Fibre optique

Pour rappel, le Conseil municipal a voté en date du 22 mars 2016 un crédit d'étude de TTC CHF 800'000.– pour le lancement d'une étude générale pour le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire communal d'Anières.

Pour faire suite à l'appel d'offres selon l'accord intercantonal sur les marchés publics adjugé au consortium SCRASA / SIG pour un montant de

CHF 6'266'309.60 auquel il faut ajouter le crédit d'étude de TTC CHF 800'000.–, le montant pour la construction du local PoP de TTC CHF 300'000.–, le montant de TTC CHF 390'000.– pour les divers et imprévus (5 % de la somme totale), le montant de TTC CHF 80'000.– pour les honoraires relatifs à l'accompagnement du maître d'ouvrage pour les travaux de génie civil et de pose de la fibre optique ainsi que le montant de TTC CHF 60'000.– pour la commercialisation du réseau FTTH, soit au total TTC CHF 7'896'309.60, le Conseil municipal a voté, par délibération du 16 avril 2019, le crédit d'engagement de CHF 7'900'000.– destiné à ces travaux.

Un tout-ménage sera envoyé à la population pour plus de détails en ce qui concerne la planification et le déroulement des travaux.



Mobilitri

La rive gauche de Genève est la moins équipée du canton en ce qui concerne les espaces de récupération, installation de compostage/méthanisation des déchets organiques et exutoires pour les déchets d'entreprises.

La conséquence pour notre village est que nous sommes dépendants des collectes communales pour les encombrants avec peu de flexibilité. Nombreux sont les km parcourus par les privés et par le public à des heures improductives.

Mobilitri est un concept de déchetterie itinérante avec deux véhicules principaux, Hercule (déchetterie principale) et Diane (déchets spéciaux), qui se déplace là où les déchets sont produits. Ferraille, électronique, papier, piles, gravats, déchets spéciaux et incinérables, piles bois, déchets de jardin, encombrants, etc. sont ainsi récupérés dans les communes à tour de rôle. Le projet vise un recyclage performant et solidaire. Une promesse de subvention est parvenue aux communes sous trois conditions:

- L'unanimité des 11 communes concernées (pour l'instant, 7 ont montré leur intérêt).
- La suppression totale des tolérances communales pour la levée des déchets incinérables des entreprises.
- La mise en place d'une collecte des déchets de cuisine.



Littering

Le littering signifie « lutter contre le fléau des déchets sauvages », soit contre les mauvaises habitudes persistantes de laisser traîner ou de jeter négligemment des déchets et mégots de cigarettes dans les espaces publics. Ceux-ci sont une source de produits toxiques et de micro plastiques non biodégradables. L'OFEV (Office Fédéral de l'Environnement) estime que le nettoyage des espaces publics en raison des déchets sauvages coûte actuellement aux communes environ 150 millions de francs.

La motion N°015 « Lutter contre le fléau des déchets sauvages » a été présentée lors du Conseil municipal du 26 février 2019 qui accepte à l'unanimité d'élaborer un plan d'action contre les conséquences néfastes des déchets sauvages en envoyant un tout-ménage expliquant les enjeux, en posant des panneaux explicatifs sur chaque plage de la Commune, aux arrêts de bus, le long des routes, aux entrées sur la Commune et à tout emplacement propice à attirer l'attention des passants, en remplaçant les poubelles existantes par des poubelles permettant de trier les déchets et équipées de cendriers, en



remettant gratuitement un cendrier de poche de la Commune aux fumeuses et fumeurs et en participant au clean-up day le 13-14 septembre 2019.

La Commune lance une campagne « Jette tes mauvaises habitudes, pas tes déchets ».

L'impact des déchets sauvages sur l'esthétique des espaces publics est évident malgré un effort remarquable de notre

voirie et les effets des mégots de cigarettes sont particulièrement nocifs pour la protection de nos eaux. Le fait de jeter des détritres dans la nature engendre de lourdes conséquences sur l'environnement et sur la santé des animaux. Cette démarche de la Commune s'inscrit dans la ligne des campagnes déjà entreprises par Genève, telles que celle de l'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL) portant sur la pollution engendrée par les mégots finissant dans les rivières et le lac et celle de la ville de Genève pour enrayer l'habitude de jeter les mégots par terre.

Borne hydrante à Chevrens

Les membres de la commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable » ont accepté la proposition de remplacer une hydrante au lieu-dit la Laiterie pour un montant de CHF 20'000.-, crédit budgétaire supplémentaire.



Création d'une nouvelle commission

Une nouvelle commission « ad hoc Bourses » a été créée le 4 mars 2019. Dans le cadre de sa ligne budgétaire sociale, Anières souhaite soutenir les jeunes de la Commune, en particulier dans des projets liés aux domaines suivants: académique, sportif, artistique et projet entrepreneurial.

CONDITIONS D'OCTROI DE LA BOURSE

- Etre résident de la Commune ou avoir un parent résident dans la Commune.
- Avoir 28 ans au maximum au 31 décembre de l'année du dépôt de la demande.

Compte tenu de la mise au budget de la ligne budgétaire, les dossiers doivent être déposés avant le 15 avril de l'année en cours. Ceux-ci sont étudiés par la commission « ad hoc Bourses » jusqu'au 15 mai et la commission Sociale transmet sa décision au 30 juin.

Mérite Aniérois

Lors de la commission « Sociale, culture et loisirs » du 12 mars 2019, le mérite aniérois 2018 a été attribué à Mme Nicole Imhof, enseignante à l'école primaire de 1975 à 2017.

Madame Imhof a enseigné dans notre école avec une loyauté et une fiabilité exemplaires pendant 42 ans. Ce sont au minimum trois générations d'aniérois qui se souviendront d'elle.

Ce prix lui sera remis lors de la célébration du 1^{er} août à Chevrens.

Extinction exceptionnelle de l'éclairage public « La nuit est belle »

Ce projet fédérateur a été imaginé et développé par la Société Astronomique de Genève (SAG) et le Muséum d'Histoire Naturelle de Genève (MHNG) et est soutenu par le Grand Genève. Toutes les communes du canton ont été approchées par l'Association des communes genevoises pour une action conjointe.

La commune d'Anières souhaite adhérer à ce projet qui sera mis en place le 26 septembre 2019. Le but est de sensibiliser la population au problème de pollution lumineuse qui n'est pas sans

incidence, notamment sur la santé humaine, puisque la lumière a une forte influence sur notre horloge interne, perturbant ainsi les phases de sommeil et le rythme biologique. La faune et la flore en subissent aussi les conséquences, à savoir les problèmes sur la migration des vertébrés, les insectes sont évidemment les plus touchés.

Couper l'éclairage public toute une nuit, avec la complicité des SIG et permettre à la population aniéroise d'observer un ciel étoilé.

Sécurité

Renforcement de la sécurité sur les communes de Corsier, Hermance et Anières

Les communes de Corsier, Hermance et Anières ont lancé une procédure de marchés publics (AIMP) auprès de plusieurs entreprises de sécurité privée en 2016.

Cet appel d'offres était composé de plusieurs lots en fonction des demandes de chaque commune.

Le contrat a été attribué à la société Python Sécurité Sàrl et est entré en vigueur le 2 mai 2016 pour les communes d'Anières et d'Hermance et le 1^{er} janvier 2017 pour la Commune de Corsier. Il a été signé pour une période de 2 ans renouvelable.

Dans le cadre de l'intercommunalité et de nos efforts de collaboration, une prestation unique est proposée pour une surveillance globale des trois villages de 19h00 à 05h00, ce durant toute l'année y compris la prestation liée aux Noctambus.

Ces nouvelles prestations sans discontinu permettront une augmentation des fréquences de passage des agents de sécurité de manière aléatoire et par conséquent une surveillance accrue de nos territoires.

Les montants afférents ont été partagés par une clé de répartition en fonction de la superficie du territoire et du montant global.



FINANCES COMMUNALES

Le fonctionnement Comparatif budget et comptes 2018

Récapitulation générale	BUDGET 2018 (CHF)		COMPTES 2018 (CHF)	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	4 637 448.00	146 700.00	4 073 690.20	252 515.70
Ordre et sécurité publics, défense	810 185.00	37 660.00	742 982.73	45 729.65
Formation	1 233 310.00	26 000.00	1 113 645.19	28 415.50
Culture, sport et loisirs	1 069 607.00	11 940.00	858 946.40	28 736.25
Sécurité sociale	2 374 123.00	–	2 027 066.09	6 733.39
Transports	1 801 775.00	79 120.00	913 843.58	104 443.90
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1 589 180.00	263 000.00	1 444 908.43	265 509.75
Economie publique	–	130 000.00	–	125 362.05
Finances et impôts	16 308 717.00	29 253 955.00	12 595 093.95	22 980 422.51
TOTAL	29 824 345.00	29 948 375.00	23 770 176.57	23 837 868.70
Excédent de revenus		124 030.00		67 692.13

LE RÉSULTAT DES COMPTES 2018 :

Total des charges CHF 23 770 176.57

Total des revenus CHF 23 837 868.70

Excédent CHF 67 692.13

THIERRY LENOIR,
PRÉSIDENT
DE LA FONDATION

Astural, nouveau centre socio-éducatif de Chevrens

36



Au premier plan, le bâtiment de formation, en arrière-plan, les deux corps affectés à l'encadrement et au logement des jeunes

POURQUOI UN NOUVEAU CENTRE ?

Le Canton de Genève et la Commune d'Anières ont déclassé une partie des terrains agricoles de l'Astural en zone 4BP, soit une zone de construction villageoise. Cette zone se situe le long de la route de Chevrens à la place de l'ancien terrain de basket. La parcelle déclassée est de l'ordre de 3'000 m².

Etant donné que le foyer actuel – qui prend en charge des adolescents et adolescentes entre 14 et 18 ans rencontrant des difficultés diverses – ne correspondait plus aux normes fédérales et cantonales, l'association et la fondation Astural ont entamé une réflexion sur le programme immobilier idéal dont elles auraient besoin.

Début 2014, un concours d'architecture sur invitation à deux bureaux réputés pour leur sensibilité vis-à-vis d'une institution sociale et éducative comme l'Astural a été mis sur pied.

La proposition du bureau Lacroix Chessex a séduit le jury non seulement parce qu'il répondait parfaitement aux dispositions très précises de l'Office

Fédéral de la Justice (OFJ), mais aussi, et surtout parce qu'une réflexion programmatique poussée et séduisante a été proposée en matière de fonctionnement et d'agencement des différents types d'espaces, habitat, économie domestique, administration et formation. De plus, une attention particulière a été portée sur l'intégration optimale dans le plan de site, ainsi que sur une architecture, qui bien que contemporaine, s'inscrit parfaitement dans la typologie de hameau de Chevrens. Cette réflexion a été particulièrement appréciée par la CMNS, commission des monuments, de la nature et des sites.



En 2016, l'Astural a présenté son projet d'une part aux autorités communales d'Anières, et d'autre part à la Fondation de la commune d'Anières pour le logement (FCAL), puisque cette dernière avait manifesté un vif intérêt à l'acquisition du bâtiment actuel de Chevrens pour y édifier des logements. Ces présentations, globalement appréciées, ont donné lieu à de nombreuses discussions sur les synergies possibles entre les deux projets et sur le style architectural du projet de l'Astural, dont il a été tenu compte dans le projet final. L'autorisation définitive de construire a été accordée le 29 septembre 2017.

Du côté du financement du projet, celui-ci est assuré grâce d'une part à une donation conséquente d'une fondation privée genevoise et d'autre part grâce aux subventions fédérales de l'OFJ et à la promesse d'acquisition de la FCAL signée le 30 janvier 2018.

La construction du nouveau centre, débutée en février 2018, sera achevée à fin 2019 et sa mise en service est prévue début 2020. Des portes ouvertes seront alors organisées pour permettre aux habitants du hameau de Chevrens et d'Anières de mieux pouvoir se familiariser avec les activités socio-éducatives et de production maraîchère du centre de Chevrens.

QUELLES ACTIVITÉS ET PERSPECTIVES ?

Dès que la FCAL aura arrêté son projet définitif, nous avons convenu ensemble de tout faire pour mettre au mieux en cohérence les deux projets, pour harmoniser nos aménagements extérieurs respectifs, en particulier les espaces en limite de nos propriétés, voire envisager des équipements utilisables par les deux entités.

Quant aux activités éducatives du Centre de Chevrens, votre bulletin de juin 2018 s'en est fait l'écho en relevant en particulier les marchés aux légumes des Jardins de Chevrens organisés hebdomadairement les mercredis de 9h00 à 12h00, de mai à septembre de chaque année. Cette production est assurée grâce aux jeunes en réinsertion qui apprennent à gérer un jardin potager.



Au deuxième plan, le centre actuel de Chevrens qui sera racheté par la FCAL

Fondation de la commune d'Anières pour le logement

Pour rappel, la Fondation de la commune d'Anières pour le logement (FCAL) a signé une promesse d'achat le 31 janvier 2018 pour le bâtiment N° 142 de l'Astural, sis 100, route de Chevrens, parcelle future N° 6329.

Le Conseil de Fondation s'est réuni les 28 mars et 23 mai 2018 pour engager le processus du projet et définir quelques idées du programme du futur bâtiment de logements sur cette parcelle.

A ce jour rien n'est encore abouti. De plus amples informations seront transmises par le biais du prochain Côté Anières de décembre 2019.

INFOS PRATIQUES

Plus d'informations sur notre site internet !

Cartes Genève-Plage

Les cartes magnétiques de la piscine Genève-Plage sont disponibles à la Mairie à un tarif préférentiel pour les habitants de la Commune.

Elles sont disponibles dès l'ouverture de Genève-Plage et valables pendant toute la période estivale.

1 abonnement de 10 entrées par personne, renouvelable tous les 15 jours :

- **Adultes CHF 25.- (10 entrées) au lieu de CHF 50.-**
- **Enfants CHF 12,50 (10 entrées) au lieu de CHF 25.-**

Se munir d'une pièce d'identité lors de votre passage à la Mairie.

Plage d'Hermance

La commune d'Anières délivre gratuitement des cartes aux habitants d'Anières, donnant accès gratuit à la plage d'Hermance. Se présenter à la Mairie avec une photo passeport et une pièce d'identité.

Compagnie générale de la navigation (CGN)

A partir du mois de mai, la commune d'Anières met à disposition de ses habitants, 4 cartes journalières CGN par jour valables sur tous les services sauf pour les croisières spéciales et les courses transfrontalières entre Evian – Ouchy – Chens – Nyon portant la lettre « Lo ».

Validité un jour, à retirer à la mairie d'Anières.

Containers « déchets de jardin » et bons pour la déchetterie

La commune d'Anières subventionne l'achat des containers pour les déchets verts par les administrés : Container de 360 l au prix de CHF 90.- (prix d'achat CHF 275.-) et container de 660 l au prix de CHF 180.- (prix d'achat CHF 562.-).

Les bons « déchets de jardin » sont disponibles à la Mairie pour les habitants de la Commune durant les horaires d'ouverture.

5 bons par personne et par jour.



Loisirs pour les jeunes

Retrouvez l'ensemble de l'offre de loisirs sportifs, artistiques, culturels et ludiques destinés aux enfants et aux jeunes du canton de Genève, durant l'année scolaire et les vacances:

Des activités pour tous!

 loisirsjeunes.ch

Horaires d'été de la Mairie

Durant l'été, du 1^{er} juillet au 23 août 2019, la mairie sera ouverte aux horaires habituels le matin et l'après-midi jusqu'à 16h00 **uniquement**.

Noctambus

La période estivale bat son plein. Se déplacer de nuit est désormais chose facile grâce à l'app Noctambus disponible sur l'Apple Store et Android

La ligne «NS Sirius» (direction Hermance-Village) et la ligne «NP Pégase» (direction Corsier-Village) du réseau Noctambus proposent une offre intégrée à Unireso avec une fréquence d'un bus par heure (départ à 2h00 et 3h15 à Rive, pour le NS direction Hermance). Les horaires sont disponibles directement sur l'application.

Vous pouvez également organiser vos déplacements à l'avance, rechercher vos itinéraires et acheter un billet par SMS.

Un moyen de retour à la maison en vivant au rythme de la nuit!

 noctambus.ch

L'été à Morgins

Cet été, profitez de la location de notre chalet ou de notre colonie pour un séjour ludique au soleil!

Bénéficiez d'activités gratuites telles que la piscine (Morgins ou Champéry), le tennis, remontées mécaniques gratuites pour les promeneurs, déval Kart etc.

De nombreuses activités sont proposées sur

 regiondentsdumidi.ch/fr/multipass

MULTI PASS 1 JOUR

Carte à CHF 11.- et l'accès illimité aux activités

ou

MULTI PASS SAISON

Abonnement à CHF 85.- valable du 15 juin au 8 septembre 2019

Réservations par téléphone auprès de la mairie d'Anières au 022 751 11 45 ou via le site anieres.ch (Prestations en ligne).

Bornes de recharge pour véhicules électriques

Le canton de Genève offre une subvention pour l'installation de bornes privées dans les lieux d'habitat collectifs ou individuels. Sont éligibles à la subvention uniquement les prises ou connecteurs dédiés, soit des prises ou connecteurs standardisés pour la seule utilisation avec les véhicules électriques, autant du côté de l'infrastructure que de celui du véhicule.

Au maximum 50% des frais d'achat et d'installation:

- Borne installée sur une place de parking individuelle: CHF 1'000.-
- Borne à usage individuel dans un parking collectif: CHF 1'000.-
- Borne à usage mutualisé dans un parking collectif: CHF 2'000.-

 ge.ch

« ÊTRE ET AVOIR », CONJUGUER 42 ANS D'ENSEIGNEMENT À ANIÈRES

Interview de Nicole Imhof par Elisabeth Béry



C'est une grande dame blonde, aux yeux bleus et au regard rassurant. Sa main a l'habitude de saluer de nouvelles personnes. Quand on la quitte, on se sent plus confiant. Institutrice d'école primaire pendant 42 ans à Anières, nul ne connaît mieux le tissu social d'un petit village où tout se sait. Elle n'a jamais été prise dans les tourmentes car Nicole Imhof préfère écouter que parler. Quand elle parle, ce n'est pas pour faire joli, c'est pour donner du sens, souvent avec une approche pédagogique.

Elle le confirme sans hésiter : « *Le plus beau métier du monde serait mon choix même encore aujourd'hui* ». On a vite envie de la comparer avec les professeurs-héros de nos livres et films. Nicole est comme un lingot d'or sans impuretés.

Dans une toute petite commune rurale de Genève, en 1975, une jeune institutrice entre en fonction.

C'était un « pur hasard ». Elle avait demandé de « pouvoir enseigner les 7 à 8 ans, dans une école pas trop loin d'Anières ». En 1975, il y avait quatre classes à Anières, entre 100 et 120 élèves au total.

Mme Imhof grandit avec les relations qui se tissent chaque année avec ses élèves, ainsi qu'avec le rapport entre elle et les parents, frères et sœurs d'élèves. Elle deviendra tour à tour maîtresse principale, puis responsable d'école et finalement maîtresse adjointe à la Directrice.

N'A-T-ELLE JAMAIS RÊVÉ D'ALLER AILLEURS ?

« *Si, quand j'étais étudiante. Je voulais pendant un bref moment travailler à l'autre bout du monde, dans une école à Haïti. Hélas, en 1970, en tant que futurs enseignants nous recevions déjà un salaire, nous faisons des remplacements, mais nous étions payés. De ce fait, nous devions trois années de service à l'Etat de Genève.* »

DES « ÉLÈVES PRÉFÉRÉS » ?

Elle dit ne pas en avoir eus. « *A tous les enfants, on trouve des points positifs.* » Son récit se tourne vers le Foyer des requérants d'asile et le Foyer Saint-Vincent. Ces enfants ont particulièrement besoin d'affection et de stabilité. Les accompagner en camp a beaucoup rassuré certains. Au même sujet, Mme Imhof ajoute observer avec satisfaction que les habitants d'Anières sont devenus plus accueillants pour les enfants venus d'ailleurs : « *Ils sont invités à des anniversaires et des fois même en vacances. Les aniérois ont compris que tout ce que demandent les enfants, c'est de pouvoir faire comme les autres.* »

UN ÉLÈVE QUI EST ALLÉ PARTICULIÈREMENT « LOIN » DANS SA CARRIÈRE ?

« *Il y en a eu beaucoup. Ce n'est souvent pas ceux auxquels on s'attendait le plus – mais ceux qui devaient travailler pour avoir de bonnes notes...* »



QUELQU'UN QUI LUI ÉCRIT À NOËL ?

« Oui, régulièrement ! » Elle dit avoir reçu dernièrement une timide carte qui lui avait fait très plaisir: « Je ne sais pas si vous vous rappelez de moi mais je vous souhaite des belles Fêtes ! »

UNE EXCUSE POUR UNE ABSENCE PARTICULIÈREMENT MARQUANTE ?

« Non. Les enfants sont honnêtes. » Mais elle se rappelle d'un enfant qui a été « malade » du vendredi jusqu'au mardi, pour revenir en classe avec la marque de bronzage des lunettes de ski. Ce fut gênant surtout pour l'enfant. Elle se rappelle aussi de cet enfant dont le chien avait mangé la page de français et qui n'a ainsi pas pu rendre ses devoirs. Le jour suivant, elle lui a amené une boîte de pâté pour chiens.

SI ELLE POUVAIT CHANGER QUELQUE CHOSE À LA PROFESSION

Ce serait de « donner plus d'autonomie aux enseignants. Diminuer toute cette paperasse. Avec les parents, il faut savoir bien écouter rester ouvert, agir vite pour que les choses s'arrangent. »

Elle souhaite aux parents d'aujourd'hui d'apprendre à leurs enfants à être responsables de leurs actes. « Qu'ils leur apprennent à reconnaître leurs torts. »

Entre 1978 et 2017, les changements les plus frappants dans l'éducation étaient les libertés accordées aux enfants et les manières de transmettre les savoirs. « On a aujourd'hui souvent peur de prendre le temps. Pourtant, il le faut. Puis, pour que le savoir reste, il est nécessaire de le reconstruire, de l'appliquer. On apprend par la découverte, on construit à partir de là et on réutilise ce qu'on a appris. On ne transmet plus seulement des savoirs, mais des savoir-faire. »

Elle donne un exemple pour les mathématiques: « On apprend à estimer une opération. Cela permettra de valider ou non un résultat. » Nous sommes allés de l'exactitude à l'estimation, ce qui n'est pas mauvais, mais qui était difficile à accepter comme méthode au début, même pour moi. » Et encore un autre: « Apprendre une table de multiplication par cœur ne fait de sens que si on comprend les multiplications d'abord. »

À QUOI EST-CE QUE L'ÉCOLE D'ANIÈRES ET LA COMMUNE DOIVENT-ILS PARTICULIÈREMENT FAIRE ATTENTION ?

« Gardez les bonnes relations qui existent entre vous, restez à l'écoute l'un de l'autre. Pour rassurer les parents, il faut qu'ils sachent que les classes d'accueil sont efficaces. Les apprentissages des élèves ne sont pas moins bons. Les épreuves cantonales le montrent souvent, Anières s'en sort très bien. »

LA MEILLEURE COURSE D'ÉCOLE ?

« Europapark. Magique. Les enfants étaient heureux d'y aller. La Direction voulait que la course devienne plus "culturelle". Mais elle l'était déjà. On parle l'allemand à Europapark ! »



Madame Imhof souhaite suivre des cours de Culture et Patrimoine à l'UniGE. « Cela peut amener à un diplôme de guide. » Elle rigole. « Il y a tant de choses à faire et à voir ! » Les Cathédrales et les Châteaux l'attirent beaucoup .

Accompagnée de la reconnaissance d'au minimum trois générations d'Aniérais, la commune d'Anières a décerné à Madame Nicole Imhof le Mérite aniérais 2018 pour ses 42 ans de bons et loyaux services, de constance et fiabilité, d'autorité naturelle, de créativité, de résistance nerveuse et pour son optimisme. Extraordinaire. Très bon résultat !

PROJET EN ÉQUATEUR



Le filtre à sable de 500 kg a été envoyé par bateau et une quinzaine de valises de 23 kg ont été nécessaires pour transporter tout le matériel : appareils pour le contrôle et l'analyse de la qualité de l'eau, outillage, pièces et autres.

Station de traitement d'eau potable à La Chonta

L'Association LATMA P-P-H – Les autres, Toi et Moi, Protection & Partage Humain, dont l'aniéroise d'origine équatorienne Maria Devenoge est la présidente a réalisé la première phase de ce projet en juillet 2018 avec un groupe de 11 bénévoles.

ADED Suisse est une association de développement durable, composée à 100% de bénévoles désireux de mettre leur expérience professionnelle et leurs compétences, en particulier dans le domaine de l'eau, au service de la population rurale dans les régions les plus pauvres du monde. L'accent est mis sur la formation de la communauté locale (maintenance, assistance technique et financière) avec l'objectif de la rendre autonome.

Antenna Foundation est une fondation suisse engagée dans la recherche scientifique et les solutions technologiques, économiques et médicales pour répondre aux besoins des communautés les plus vulnérables qui a développé la technologie WATA, une solution simple et peu onéreuse pour la désinfection et le traitement de l'eau.

H2O-Energies est une équipe de spécialistes hautement qualifiés de la région genevoise qui se mettent bénévolement à disposition pour résoudre des problèmes de mise à disposition d'eau potable pour des communautés défavorisées. Ils ont développé un équipement de production d'eau potable (technologie du filtre à sable) destiné à de petites communautés locales assurant la pérennité et la conduite des installations existantes.

La commune de La Chonta s'est chargée de la construction du bâtiment destiné à accueillir la station de traitement d'eau potable et la construction d'un nouveau réservoir a été réalisée par l'association LATMA et ADED Suisse.

La mise en service de l'installation s'est achevée en mars 2019.

C'est le premier système de potabilisation d'eau installé en Equateur avec une garantie de fonctionnement de 30 ans (avec maintenance annuelle). Au vu de son succès, il sera répliqué dans les communautés voisines.



De gauche à droite: 2 employées de la commune de la Chonta, Fabricio Lalangui (frère de Maria Devenoge) et Jean-Marc Waridel, ADED-Suisse

TROIS ANIÉROIS DANS LE FREERIDE JUNIOR TOUR



De gauche à droite, Alexei Fricker, Arno Vuarnier, William Cattaneo et la championne Fanny Smith

Joli triplé aniérois pour nos 3 jeunes U14 qui ont brillé cette saison d'hiver lors du Freeride Junior Tour dans leur catégorie. Un grand bravo à ces jeunes riders!

	Freeride Junior Villars 30-31 mars 2019	Nendaz Freeride Junior 9-10 mars 2019	Verbier Freeride Week Juniors 12-13 janvier 2019
1	Arno VUARNIER	1 ^{er}	9 ^e
2	William CATTANEO	2 ^e	3 ^e
3	Alexei FRICKER	2 ^e	8 ^e

PETITE POUBELLE VERTE



L'objectif Cantonal est d'atteindre un taux de recyclage de 60 % d'ici 2024, soit 170 kg de déchets par habitant. Pour 2017, Anières est à 239 kg par habitant.

La collecte des déchets de cuisine permet la production de biogaz et du compost utile pour les agriculteurs. Les déchets verts constituent plus du tiers du contenu de nos poubelles, contiennent plus de 90 % d'eau et n'ont rien à faire dans une usine d'inci-

nération. Le tri est simple et sans nuisance grâce à la p'tite poubelle verte. Des sacs composables d'un volume minimum de 7 litres, combinés à des nouvelles poubelles aérées ont séduit l'Exécutif qui a pris la décision d'installer des containers sur notre Commune.

Cette collecte sera mise en place dès le 1^{er} janvier 2020.

RÈGLEMENT DES PLAGES D'ANIÈRES



La belle saison approche et vous pourrez bientôt à nouveau profiter de nos belles plages!

Nous vous rappelons que les plages du Débarcadère, des Courbes et de la Gravière se situent à proximité d'habitations.

 anieres.ch/document-category/reglements-communaux

LC 02 711 – EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES PLAGES D'ANIÈRES

Art. 2 Recommandations et interdictions

Une tenue décente est exigée sur toute la surface mise à disposition du public. Il est recommandé à toutes personnes atteintes de maladie contagieuse ou d'éruptions de renoncer à fréquenter les plages.

Il est en outre interdit:

- de pénétrer dans les propriétés voisines;
- de parquer tout véhicule sur des emplacements autres que ceux réservés à cet effet;
- de jeter du papier ou des détritres de tout genre ailleurs que dans les

corbeilles réservées à cet usage;

- de se livrer à des actes de nature à créer du désordre ou à occasionner des blessures aux personnes fréquentant les plages;
- d'utiliser des appareils de radio ou autres à fort volume;
- de se savonner;
- d'utiliser la plage et les pelouses comme terrain de camping;
- de couper les branches des haies ou des arbres.

Art. 3 Sécurité

Les feux sont interdits sous quelque forme que ce soit (barbecue, broche, grillade, etc.).

Art. 4 Chiens

Les chiens ne sont pas admis sur les plages publiques, conformément à l'art. 13, al. 1 let.f du règlement d'application de la loi sur les chiens du 27 juillet 2011.

côté ANIÈRES



 ANIERES.CH

ROUTE DE LA CÔTE D'OR 1
CH - 1247 ANIERES
T +41 22 751 11 45
F +41 22 751 28 61
INFO@ANIERES.CH